

GRAND ÉCART — CATON ET LA LIBÉRATION DE LA FEMME

Le 10 Mars 2016



Si les sociétés antiques constituent bien cet « espace alternatif » provoquant un dépaysement absolu, il arrive parfois au lecteur curieux de tomber sur un texte qui semble faire écho aux préoccupations les plus actuelles. Ce sont ces textes et les perspectives qu'ils ouvrent sur notre époque que cette chronique entend explorer : avec cette conviction que l'intérêt présenté par l'Antiquité ne saurait se réduire ni à « un roman des origines » ni à un humanisme intemporel qui resterait insensible aux mutations des sociétés.

En 195 av. J.-C., il se produisit à Rome un événement inouï : les femmes envahirent la rue pour défendre leurs droits. La seconde guerre punique était achevée depuis sept ans. Rome reprenait souffle. Deux tribuns de la Plèbe proposèrent alors l'abrogation d'une loi qui avait été votée au plus fort de la guerre, visant à limiter le luxe de la parure des femmes et leur liberté de déplacement. Il ne s'agissait donc que d'abolir une disposition de circonstance. Pourtant, nous rapporte Tite-Live, cette proposition divisa profondément la société romaine. Et les femmes elles-mêmes manifestèrent pour faire pression sur le vote : « *Aucune autorité, aucune pudeur, aucun ordre de leur mari ne pouvaient retenir chez elles les mères de famille.* »^[1] Celles-ci bloquent les rues de la ville et les accès au forum, interpellent les hommes ; chaque jour leur nombre augmente, grossi par les habitantes des localités voisines. Le fait était d'autant plus choquant pour les Romains que traditionnellement la place de la femme mariée était à la maison, selon l'antique partage de l'espace que définit J-P Vernant dans son étude du couple mythique Hestia/Hermès : « *À Hestia le dedans, le clos, le fixe, le repli du groupe humain sur lui-même ; à Hermès le dehors, l'ouverture, la mobilité, le contact avec l'autre que soi.* »^[2] En investissant la rue pour aborder les hommes, les femmes inversent cette répartition profondément ancrée dans les mentalités.

Tout ceci représente un désordre extrême, et provoquera la fureur de Caton (dit *Le Censeur*), l'austère consul gardien des traditions. Tite-Live nous retranscrit l'intégralité de son discours, qui ne manque pas de saveur. Sur le fond, Caton a beau jeu de dénoncer la futilité des femmes qui défilent pour porter des bijoux plus luxueux ; mais il doit contourner une sérieuse difficulté : c'est l'autorité que revêt l'ancien temps pour les Romains. Or la loi dont on débat ne fait rien d'autre que de proposer le retour à un état juridique antérieur d'une vingtaine d'années. Une bonne partie de son argumentation s'appuie donc sur le

caractère inédit de la manifestation. Il commence son discours en morigénant ses compatriotes masculins, qui n'ont pas su faire respecter leur autorité (rappelons que les femmes romaines étaient sous l'entière dépendance de leur mari) ; il poursuit en assimilant à des filles de rue les manifestantes qui oublient toute pudeur (la vertu féminine par excellence chez les Latins) pour héler d'autres hommes en public. Il dénonce également comme insupportable le fait qu'elles prétendent se mêler des affaires de la cité. Un passage de son discours est particulièrement significatif du point de vue qu'il développe :

Lâchez la bride à cette nature effrénée et à cette créature indomptable, et espérez qu'elles mettent d'elles-mêmes une mesure à leur licence, si vous ne l'avez pas fait vous-mêmes. Cette affaire est la moindre des contraintes morales ou légales qu'elles ont de la peine à accepter. Elles veulent pour tout la liberté, ou plutôt la licence, si nous voulons dire la vérité. Que ne tenteront-elles pas en effet, si elles l'emportent sur ce point ? Pensez à toutes les lois concernant les femmes, par lesquelles vos ancêtres ont enchaîné leur licence et les ont soumises à leur mari. Eh quoi ? Si vous souffrez qu'elles les déchirent et les arrachent une à une, et pour finir qu'elles se rendent égales aux hommes, croyez-vous qu'elles vous seront supportables ? À peine auront-elles commencé à être égales qu'aussitôt elles seront supérieures.^[3]

Ce discours révèle toute une conception de la femme, qui n'a hélas pas totalement disparu aujourd'hui de notre planète. Il repose en grande partie sur la peur, liée aux fantasmes masculins. Caton va même jusqu'à faire référence à la fable mythologique des femmes de Lemnos, assassinant tous les hommes de leur île. La métaphore de la *bride* et de la *créature indomptable* est révélatrice. À la nature féminine, l'orateur associe la notion latine d'*impotentia*, c'est-à-dire l'incapacité de se maîtriser. On a ici en germe toute une représentation de la féminité qu'on retrouve dans l'histoire de l'hystérie et les différentes acceptions de ce terme^[4], mais aussi dans des discours tenus à différentes époques par d'éminentes autorités religieuses (sans parler des Bacchantes antiques et des sorcières médiévales). La manifestation des Romaines et les débordements qu'elle implique deviennent ainsi l'image tangible d'une puissance obscure et terrifiante - ayant à voir avec « le sexe et l'effroi » - qui, si on n'y met bon ordre, risque d'emporter chaque foyer et l'ensemble de la société.

La réponse qu'oppose au consul le tribun L. Valerius, est d'une tout autre tonalité. Le rapporteur de la loi n'a rien d'un révolutionnaire : il ne remet nullement en cause le principe d'assujettissement des femmes à leur mari ou à leurs frères. Mais son argumentation, au lieu d'exacerber les différences entre les sexes comme celle de Caton, se veut apaisante et plus humaine. Il rappelle - parfois en forçant un peu l'histoire - les différentes occasions où des femmes sont intervenues, individuellement ou en masse, dans la vie de la cité, et juge normal que celles-ci s'expriment sur une affaire qui les concerne, tout en prônant des relations apaisées au sein des familles... Valerius sera finalement entendu, et la loi Oppia abrogée ; mais plus encore que son éloquence, ce fut la détermination des manifestantes qui s'avéra décisive en cette circonstance : elles assiégèrent en effet la porte de deux tribuns qui opposaient leur veto à l'abrogation, jusqu'à ce qu'ils cèdent... On imagine le tollé que provoquerait aujourd'hui un vote arraché en prenant des hommes politiques en otage...

Le sujet de cet affrontement peut nous paraître bien dérisoire, au regard des enjeux de la place de la femme dans notre société ; l'émancipation des Romaines se fera lentement, et plus dans le domaine moral que juridique... Rien à voir donc avec les notions d'égalité et de parité qui nous occupent actuellement. Les deux discours antagonistes de Caton et de Valerius, qui divergent moins sur le statut de la femme que sur son image, annoncent cependant deux pôles du féminisme moderne. Un de ces pôles, dans les thèses et les moyens d'action qu'il développe, exacerbe l'identité sexuelle, traite les hommes en ennemis, et par provocation leur présente l'image fantasmagorique de ces « créatures indomptables » dont parlait Caton, femelles farouches et dénudées opposant au joug masculin leur énergie débridée. Le groupe des Femen en constitue, dans l'histoire du féminisme, le dernier avatar. L'autre pôle, auquel on peut rattacher différentes figures historiques, d'Olympe de Gouge à Simone de Beauvoir, cherche moins à frapper l'imagination qu'à faire évoluer les esprits et voit dans le sexe opposé, autant qu'un adversaire, un partenaire à convaincre, refusant qu'une part de l'humanité puisse exclure l'autre de certains domaines comme l'éducation, le travail extérieur ou la politique. On voit aisément les limites de la première démarche : en confortant dans leurs préjugés les émules de Caton, les provocatrices ne font que leur donner des armes pour justifier la répression qu'elles dénoncent. Les risques impliqués par la seconde sont plus insidieux et consisteraient, au nom de l'égalité, à s'aligner sur les hommes jusque dans leurs comportements les plus discutables.

On peut distinguer en effet trois stades dans la lutte des femmes : le premier, c'est l'égalité des droits, encore très loin d'être acquise à l'échelle de la planète. Le second, c'est l'égalité dans les faits, beaucoup plus difficile à atteindre, y compris quand la première n'est plus contestée. Le troisième, encore à approfondir, serait un mariage heureux, parmi les valeurs reconnues et appliquées dans la société, entre vertus dites masculines et réputées féminines. Chez les Latins la vaillance, *virtus*, qualité virile par excellence, a fini par s'identifier avec la vertu. Pour nous ce dernier mot certes a perdu sa connotation masculine, mais le goût du pouvoir et la violence triomphent encore un peu partout sur les différents continents ; et l'on sait inversement combien le vocabulaire attaché à la femme prend facilement, dans beaucoup de langues, une nuance péjorative. Autant de femmes que d'hommes parmi nos dirigeants, c'est bien. Autant de féminité que de virilité dans la marche du monde, ce serait encore mieux.

[1] Tite-Live, *Ab urbe condita*, Livre XXXV, Ch.1

[2] Jean-Pierre Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs*, Hestia-Hermès (Maspero)

[3] Tite-Live, *Ab urbe condita*, Livre XXXV, Ch.2 et 3

[4] Rappelons que le mot *hystérie* vient du mot grec *ustera* qui désigne l'utérus.

Tags:

[Grand écart](#)

Caton

Libération de la femme

Rome

Tite-Live

Droits de la femme
